



La Vie du Conseil n°39

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2013

Rassemblement et consensus pour Château-Thierry

Le Conseil Municipal qui s'est déroulé le mercredi 18 décembre a permis de faire vivre la démocratie locale à travers le Débat d'Orientation Budgétaire. Vous trouverez les prévisions du budget primitif dans ce numéro 39 de « La Vie du Conseil ». Il exprime là encore **la volonté d'information et de transparence qui nous anime**.

Le temps semble désormais bien loin où nous étions confrontés à une opposition systématique, où les crocs en jambes succédaient aux recours devant les tribunaux administratifs. C'est tant mieux ! **Dans une ambiance détendue et particulièrement cordiale, les élus de la ville ont eu l'occasion d'examiner et de discuter sereinement de ce document d'orientation. La recherche du consensus, la volonté de travailler ensemble, fonde notre détermination à rassembler les femmes et les hommes qui basent leur action sur l'éthique et l'honnêteté et qui ont pour seule ambition de servir notre ville.** La méthode de travail et les résultats obtenus sont certainement pour beaucoup dans ce changement.

En effet, toutes les actions menées sont réalisées **sans augmenter les taux de fiscalité de la commune pour la 6ème année consécutive**. Cette démarche était délibérée puisqu'ils avaient atteint le niveau le plus élevé du département. Nous avons commencé par nous livrer à une véritable « **chasse au gaspillage** ». Hier, nous supprimions les voitures de fonction, les frais de bouche et autres dépenses somptuaires. **Aujourd'hui, nous nous sommes attaqués aux consommations d'énergie, d'eau, de gaz, d'électricité, factures de téléphone, contrats d'assurance, etc. Au total, ce sont bien plus de 100.000 euros d'argent public qui, ainsi, ont été économisés.**

De même pour ce qui concerne le niveau d'endettement de la ville. **Il a été réduit de 30% pour être désormais l'un des plus bas du département** en comparaison avec celui d'autres grandes villes.

Et que dire du niveau des investissements ? **Château-Thierry n'a jamais investi autant dans les périodes précédentes.** Que l'on y songe un peu ! Il y a d'abord eu les aménagements de la Place Jean de la Fontaine, de la rue Carnot, du giratoire de la Poste, la réhabilitation de la Rotonde et la réfection des façades du Musée. Aujourd'hui, c'est la mise en accessibilité de l'Hôtel de ville avec l'ascenseur, les aménagements de l'avenue Jean Jaurès avec les giratoires du bas de l'avenue Pierre et Marie Curie et de la rue Saint-Martin. Pour la suite, ce sera la MAFA, le Giratoire Greenfield, l'intégration d'un pôle technique et administratif à Rotosac, un nouveau terrain synthétique au stade, et la mise en route du réseau de chaleur avec la chaufferie bois, etc. Ces actions sont bien sûr indispensables pour continuer d'améliorer **ce qui fait de Château-Thierry une ville attractive et à l'offensive, pour votre bien être et l'épanouissement de vos familles.**

En 2014, les finances de la Ville resteront parfaitement saines, prouvant ainsi que la rigueur budgétaire n'empêche pas d'entreprendre et de mener à leurs termes tous les projets dont la ville a besoin pour son développement. **Cette vision des choses, c'est avec vous que nous voulons la partager, pour l'intérêt de tous.**

C'est sur ces mots que nous vous souhaitons à tous de **très bonnes fêtes de fin d'année, du bonheur, de la solidarité, dans le rassemblement**, pour Château-Thierry. Aussi, nous pensons plus particulièrement à celles et ceux qui souffrent du chômage, de la maladie, de la solitude. Qu'ils sachent que nous sommes de tout cœur avec eux et que **l'équipe municipale forme le vœu que la nouvelle année bénéficie à tous mais aussi aux plus faibles.**

Le député-maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Présents : M. KRABAL - Mme JACOB -
M. BARDOUX - Mme DOUAY - Mme LEFEVRE
M. DUCLOUX - Mme MAUJEAN - M. BEAUVOIS
- M. BENTZ - M. BOKASSIA - Mme MARTELLE -
M. PINTELON - Mme PONDROM -
M. GENDARME - M. FRERE -

Mme CORDOVILLA - Mme BONNEAU -
M. MARLIOT - Mme VANDENBERGHE -
M. J.-M. FONTAINE - M. FILLION - M. BREME -
M. S. FONTAINE - M. BIANCHETTI - M. TURPIN
M. FLEURY GOBERT - M. VERCAUTEREN.

Absents excusés : M. REZZOUKI (P. à M. KRABAL) - M. BOUTELEUX (P. à Mme DOUAY) - Mme FERRAND (P. à Mme BONNEAU) - M. FENARDJI (P. à M. FILLION) - M. JOURDAIN (P. à M. S. FONTAINE) - Mme BOUVIER (P. à M. BREME).



Rassemblés dans la bonne humeur à l'image de la course de Noël

BONNE ANNEE

2014

Nous vous invitons tous à la cérémonie de vœux le

Jeu 9 janvier - 19h au Palais des Rencontres



Comme Jean de la Fontaine
En 2014, dites-le avec du
PAPIER

La Vie du conseil n°39

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

0%

d'augmentation des
taux communauxpour la 6^{ème} année consécutive
(2008-2014)

37M€

investis depuis 2008

-26,8%

de diminution de
l'encours de la dette

7M€

de cessions depuis
2008

Débats sur les orientations budgétaires pour l'année 2014.

L'année 2014 marque le début d'un nouveau cycle pour les collectivités, appelées à contribuer au redressement des comptes publics de la Nation et à voir augmenter leurs charges contraintes.

Malgré un contexte économique et financier difficile, la politique budgétaire de la ville de Château-Thierry pour 2014 reste conforme aux engagements pris en 2008 : elle

poursuit une gestion rigoureuse des deniers publics et prône une meilleure efficacité du service public. Pour la première fois dans l'histoire de notre ville, *les taux communaux de fiscalité sont gelés depuis six ans, c'est du jamais vu.*

Château-Thierry, dont les taux étaient antérieurement les plus hauts de l'Aisne, est ainsi redescendue en dernière place des grandes villes pour les taxes locatives.

5 OBJECTIFS

La non augmentation des impôts se fait tout en assurant un désendettement continu de notre ville depuis 6 ans et des montants d'investissements forts. Ainsi, la ville oriente son programme financier selon cinq objectifs :

1 STABILITÉ FISCALE

Il sera proposé en 2014 de geler à nouveau les taux d'imposition. L'engagement de 6 années sans augmentation des taux est donc tenu. La politique dynamique et maîtrisée de développement de l'habitat porte ses fruits et devra s'amplifier.

4 DÉSENDETTEMENT

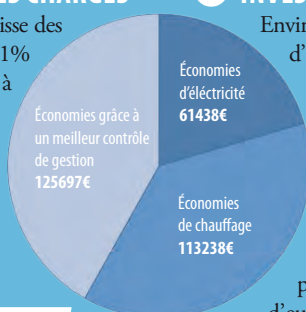
En 5 ans, l'encours de dette a diminué de 26,8%. Le montant des intérêts est passé de 742 000 euros en 2007 à 327 000 euros estimés en 2014, soit une baisse de plus de 50% en 6 ans ! La dette poursuivra sa baisse en 2014.

2 MAÎTRISE DES CHARGES

Confrontée à une baisse des dotations de l'Etat (-1% attendu par rapport à 2013), la ville poursuit une politique rigoureuse de contrôle de gestion et d'économie de fonctionnement.

5 INVESTISSEMENTS

Environ 5 millions d'euros d'investissements nouveaux seront inscrits en 2014. L'action forte, débutée dès 2008 en matière de transition énergétique, s'amplifiera en 2014. Au total, plus de 37 millions d'euros auront été investis entre 2008 et 2014 et plus de 7 millions d'euros de cessions effectuées !



MAÎTRISE DES CHARGES
ET DES DÉPENSES :
300 000 € d'économisé !

3 CHASSE AU GASPILLAGE

Pour réduire au maximum ses charges de fonctionnement, la ville s'est engagée dans une démarche de rationalisation de ses dépenses.

L'investissement ainsi réalisé par la ville permet un soutien fort aux artisans et aux entreprises locales, et donc à l'emploi.

URBANISME Cessions de parcelles



La ville consent la vente d'un bien inutilisé et en grand état de vétusté au 7, rue du Docteur Lefèvre, pour un montant de 38 000 € et autorise la vente d'une maison d'habitation inoccupée au 56, avenue de la République, pour un montant de 126 000 €. Une parcelle de terrain appartenant à la Ville est cédée pour la construction de la future chaufferie bois, pour un montant de 84 400 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Le conseil autorise la vente d'une parcelle de 5314 m², sise 3, rue Deville, pour un montant de 370 000 €. Elle permettra la mise en œuvre d'un programme immobilier comportant des habitations adaptées aux personnes âgées qui souhaitent continuer de vivre dans un logement.

6 CONTRE, 25 POUR



Promenades et randonnées

De nouveaux chemins sont inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pédestre, augmentant l'offre de randonnée pédestre proposée sur notre territoire.

VOTE À L'UNANIMITÉ



TRAVAUX

Fonds Départemental de Solidarité

Les demandes de subventions de la ville ont été retenues par le Conseil Général. 31 500 € sont alloués en 2013 pour les travaux de voirie.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux.

Un avenant d'ajustement du contrat initial et un avenant qui prend en compte l'installation prochaine de la chaufferie bois vont permettre des économies d'exploitation, représentant 88 000 euros par an pour les finances municipales.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Toitures de l'église Saint Crépin.

Constatant la nécessité de travaux afin de garantir la pérennité du bien, le conseil s'engage à réaliser les travaux de couverture de la partie non restaurée, et de solliciter des subventions auprès de la DRAC et du Conseil Général.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Giratoire RD1003 et rue de la Plaine

La volonté de la ville est de poursuivre l'amélioration des infrastructures de déplacement et de fluidifier la circulation. Face aux difficultés rencontrées sur la voie express, la municipalité décide l'aménagement d'un carrefour giratoire qui sera cofinancé par la CCRCT et le Conseil Général.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Indemnisation des commerçants

Le conseil, dans le cadre des indemnités amiables décidées pour toute phase de travaux, décide de dédommager les établissements Tattry et le magasin Côté Zik, à la suite de la baisse d'activités subie durant les travaux de la rue Carnot.

Ces travaux ont permis la dynamisation de ce secteur, tout comme se sera fait pour la rue piétonne et les rues adjacentes, après étude de la meilleure configuration possible.

VOTE À L'UNANIMITÉ



FINANCES

Décision modificative au budget général

Amortissement des dépenses liées à la numérisation du PLU compensées par une baisse des dépenses imprévues.

Section d'investissements : équilibrée à 6 936,52 euros. Section de fonctionnement : équilibrée à 0 euro.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Décision modificative au budget annexe restauration

Le conseil municipal adopte la décision modificative du budget, pour une section de fonctionnement équilibrée à 13 000 euros.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Subvention partielle CCAS

Comme chaque année, le conseil décide de verser une subvention partielle de 100 000 euros, avance sur la subvention 2014 qui sera votée ultérieurement pour permettre le bon fonctionnement de la structure.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Tarifs municipaux

L'assemblée décide d'une majoration des tarifs municipaux limités à l'inflation, soit 0,6 %.

2 CONTRE, 31 POUR



Autorisation d'engager, de liquider ou de mandater certaines dépenses d'investissement 2014 avant le budget

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal approuve l'engagement de certaines dépenses permettant de régler les factures d'investissement sur les marchés et contrats en cours.

VOTE À L'UNANIMITÉ



DES DÉLIBÉRATIONS

Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain



ZOOM - Le PLU modifié pour plus de sécurité de notre patrimoine

Le Plu de la ville, adopté au mois de mars, va être adapté dans le cadre de procédures de modifications. Deux dossiers sont importants pour notre commune : L'Hôtel Dieu, que la ville et la CCRCT souhaitent absolument préserver en tant que musée, et qu'aucune construction de logement ne soit autorisée sur cet espace. Il en sera de même pour le bâtiment U1, qui doit rester un lieu d'accueil pour les entreprises et les associations, visant à l'animation et au développement de notre commune.

Enquête publique : renseignements en mairie

Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) : répartition des subventions

L'assemblée valide la répartition des subventions proposée par le comité de pilotage du CUCS, pour un montant total de 3664 euros.

VOTE À L'UNANIMITÉ



PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents de la collectivité

Le tableau des emplois a été modifié



afin d'intégrer les promotions et évolutions de carrière des agents municipaux.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Création d'un comité technique paritaire commun entre la ville et le CCAS

Comme il en est fait obligation par le Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal décide la création d'un Comité Technique Paritaire qui sera commun pour les agents de la Ville et du CCAS.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Recensement de la population

Afin d'assurer le recensement 2014 sur la commune, le conseil valide la désignation d'un coordonnateur communal et le recrutement de 4 agents recenseurs pour la durée de la collecte des informations.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Convention avec les partenaires du Chantier d'insertion

La municipalité décide de reconduire la convention mise en place avec ses partenaires afin de poursuivre l'aide aux bénéficiaires et la mise en valeur de travaux utiles à la population. Reconnu d'année en année, ce chantier donne des résultats tout à fait satisfaisants quant au retour dans la vie active des stagiaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ



INTERCOMMUNALITÉ

Adhésions

Le conseil adopte le rapport relatif à l'intégration de la commune de Mézy-Moulins à la Communauté de Communes, à compter du 1er janvier 2013. Adhésion de la commune de Neuilly Saint Front au SIVU de la Picoterie

VOTE À L'UNANIMITÉ



USESA. Rapport annuel sur le service public d'eau potable.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du contenu du rapport établi et en prend acte.



MAISON «NELSON MANDELA»

L'assemblée décide de rendre hommage au grand homme d'État en donnant son nom à la Maison des Associations. Il fut pour tous un exemple de dignité et de convictions, armé de la volonté inébranlable d'être au service de la liberté et de la démocratie. Homme de rassemblement, héros de la lutte anti apartheid et de la non-violence, il doit rester pour chacun un modèle d'humilité et d'abnégation pour une cause juste.

VOTE À L'UNANIMITÉ



CULTURE / SPORT / EDUCATION

Reversement des droits de place pour le comité des fêtes Jean de La Fontaine.



En l'absence de comptes certifiés, le versement du droit de place au comité Jean de La Fontaine décidé lors du dernier conseil municipal est annulé. La somme correspondante (12 124 euros) sera allouée à la nouvelle association chargée de l'organisation de la prochaine édition des Fêtes Jean de La Fontaine.

VOTE À L'UNANIMITÉ



petites et grandes vacances. Un délai de 48 heures pour prévenir de toute absence est désormais mis en place, ce qui permettra une meilleure maîtrise des coûts de restauration.

2 ABSTENTIONS, 31 POUR



Frais de restauration des enfants de classes fermées ou de CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire)

La ville sollicite l'aide du Conseil Général au travers d'une subvention annuelle de 12 320€.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Subvention exceptionnelle aux clubs sportifs

Une subvention exceptionnelle a été accordée à l'association « Paris Colmar à la Marche », dont le départ a eu lieu à Château-Thierry, pour un montant de 1500 euros. Une grande manifestation sportive et populaire qui sera proposée de nouveau en 2014.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Répartition des frais de déplacement jeunes

Le conseil municipal décide de poursuivre sa politique d'aide à la pratique sportive en octroyant la somme de 23 000 euros afin de couvrir les

frais de déplacements des 14 clubs qui en ont fait la demande.

1 ABSTENTION (ÉLU MEMBRE DU BUREAU D'UN CLUB CONCERNÉ), 32 POUR



Répartition de l'aide aux clubs sportifs employant un salarié

Le solde de la subvention déjà votée est attribué au prorata du temps de présence des salariés dans les clubs sportifs.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Règlement intérieur Espace Famille- Avenant

L'assemblée vote un avenant au règlement intérieur à propos des annulations des inscriptions à la restauration pour les ALSH des mercredis,

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

Hommages

En début de Conseil, un hommage est rendu à nos concitoyens récemment disparus : Raymond Wemmert, ancien gardien du cimetière, Gérard Bullo, premier chirurgien du centre hospitalier Jeanne de Navarre, ainsi que Marie-Louise Estruch, épouse de François-Xavier Estruch, avec qui elle a grandement contribué au devoir de mémoire, Virginie Bouteille, fille de

deux collaborateurs de la ville.

Le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Félicitations

► Décorations

Le maire a salué les distinctions reçues par deux membres du Conseil. Danielle Bouvier est promue Chevalier dans l'Ordre

national du Mérite pour son parcours d'enseignante, d'élue et pour ses engagements associatifs. Dominique Jourdain est élevé au rang de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur pour son parcours professionnel, électoral et associatif.

La parole aux citoyens

► Boule auditive

En fin de Conseil, monsieur Claude

Pillon a tenu à féliciter la mairie pour la bonne audition rendue possible dans le Salon de la Légion d'Honneur par la boule auditive, rappelant simplement que, pour être bien entendus, les élus doivent parler dans le micro.



2014 sera marquée par le début des commémorations de la Première Guerre Mondiale. Des commémorations qui s'étendront sur 4 années, jusqu'en 1918, voire au-delà encore. Notre territoire a été meurtri par les combats terribles qui se sont déroulés à Château-Thierry, comme sur une large partie du Sud de l'Aisne. Des centaines de

2014, entre Centenaire et papier

En 2014, le ville de Château-Thierry commémorera le centenaire 14-18 et fêtera l'année du papier

milliers de soldats ont perdu la vie sur des champs de bataille, combattants français, mais aussi venus de pays alliés et amis, à l'image des jeunes soldats américains ou des coloniaux, pour que la paix et la liberté reviennent. Aujourd'hui, il nous faut commémorer cet épisode majeur de l'histoire de l'humanité, en hommage respectueux aux victimes, tout comme pour les générations futures. 2014, dites-le avec du papier : c'est également vers le papier et toutes ses déclinaisons que nous nous tournerons,

dans le cadre de l'année culturelle à venir. Loin de constituer un antagonisme au numérique, tablettes, portables de toutes sortes et internet, le papier représente un support de toutes les expressions, complémentaire et formidablement porteur. Il est le vecteur de la photographie comme de la littérature, de la poésie comme du théâtre ou du dessin.

Rendez-vous à la médiathèque Jean Macé, le samedi 15 mars 2014, à partir de 14 heures, pour le lancement officiel de cette année culturelle.

NOËL pour tous à Château-Thierry

Offrir aux habitants de notre ville de belles fêtes de Noël, c'est ce que nous faisons depuis 6 ans maintenant. Patinoire, animations dans les rues, marché de Noël et spectacles pour tous, nous tenons, plus encore en cette période économiquement difficile, à ce que chacun ait droit à la féerie des fêtes de fin d'année.

Quelque 900 personnes sont venues le week-end précédant Noël s'amuser, se détendre et partager un moment de convivialité. Enfants, parents, grands-parents, la fête, c'est pour tout le monde et il est de notre devoir d'élus



de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit réussie.

Là encore, nous le faisons dans le respect des finances publiques, en

faisant appel aux partenariats privés. Les entreprises sollicitées répondent toujours avec beaucoup de générosité pour proposer le meilleur aux Castelthéodoriciens. Cette année, les Nouveaux Artificiers Picards nous ont proposé de tirer un feu d'artifice. Qui aurait pu refuser d'offrir aux habitants ce spectacle qui ne coûte rien à la ville? Ce sont les entreprises locales qui créent de l'emploi, bien plus que la collectivité, et travailler avec elles en bonne intelligence ne peut générer que des retombées positives pour tous.

TRIBUNES POLITIQUES

Rassemblés pour la défense de l'intérêt général

Au-delà des polémiques que nous connaissons au niveau national, le dernier Conseil Municipal aura montré que nous étions capables de nous mettre d'accord au niveau local. Même si nous avons des différences d'appréciation quant à la façon dont certains dossiers doivent être gérés, il est certain que la défense de l'intérêt général prime sur toutes les considérations partisans et donc polémiques.

Plus que jamais, dans les temps difficiles que notre pays traverse, ce sont les initiatives locales de rassemblement qui permettront de venir à bout de la crise et du désordre global. C'est devant nos habitants que nous devons prendre la responsabilité d'unir nos forces et nos énergies. Notre seule préoccupation, notre seul objectif, c'est d'œuvrer ensemble pour le bien de Château-Thierry.

Groupe Château-Thierry pour Tous

Lors de la présentation du DOB 2014, la majorité s'est félicitée d'afficher des recettes supérieures aux estimations. Deux événements concourent à ce résultat: des cessions d'actif et des recettes fiscales plus élevées. Rappelons tout de même qu'à force de vendre le patrimoine, il ne restera bientôt plus rien. Quant aux recettes fiscales qui augmentent, le contribuable est loin de s'en réjouir... Mais ce qui est plus grave, c'est qu'au lieu de faire des économies, les bénéfices enregistrés sont déjà dépensés dans... de la pelouse synthétique au bénéfice de nos talentueux footballeurs!!! C'est sans doute une question d'éthique.

Groupe Droite Unie pour Château-Thierry

Les difficultés croissantes de nos concitoyens ne touchent pas les élus de la majorité municipale. Sous prétexte de l'inflation, elle a voté une nouvelle augmentation des tarifs municipaux (cantine...). En compensation, elle veut nous faire croire que la stabilisation des taux des taxes communales n'a engendrée aucune hausse des prélèvements. Pas dupes, les Castels apprécieront! Malheureusement, la fin de l'année 2013 ne sera pas des plus festives pour tous ceux de plus en plus nombreux à Château-Thierry qui peinent à surmonter les problèmes de la vie quotidienne. Pour eux, les ronds points n'étaient pas une priorité et ne se réjouiront pas d'avantage du feu d'artifice de Noël à la gloire des élus.

Bonne Fêtes à tous et bonne réflexion pour 2014!

Groupe Unis pour Château-Thierry

A l'heure de la mise sous presse, aucune tribune ne nous est parvenue du groupe
Château Thierry j'aime ma ville